



FFvolley

**COMMISSION CENTRALE
DES STATUTS ET REGLEMENTS
(réunion télématique)**

PROCES-VERBAL N°3 DU 07 DECEMBRE 2020

SAISON 2020/2021

Présents :

Gérard MABILLE, Président
Philippe BEUCHET, Didier DECONNINCK, Jean-Paul DUBIER, Sabine FOUCHER, Sylvain GILBERT, Claude ROCHE

Assiste :

Nathalie LESTOQUOY (Responsable Secteur Sportif)

I DEMANDE DE MUTATION EXCEPTIONNELLE

1. Demande de mutation exceptionnelle concernant Mlle Manon BRAUNSTEFFER née le 12/07/2001 N° licence 2052185

Pour des raisons professionnelles, Mlle Manon BRAUNSTEFFER quitte Béziers et se rapproche de sa région d'origine, la région parisienne.

Elle quitte le GSA de Béziers VB (0340015) où elle bénéficiait d'une convention CFC pour le GSA Union Sportive de Villejuif Volley Ball (94) et demande à bénéficier d'une mutation exceptionnelle.

Après examen du dossier, la CCSR constate :

- L'acceptation par Béziers VB de la résiliation de la convention CFC en date du 01/11/2020 et validation de cette résiliation par la DTN le 03/11/2020
- Le suivi d'une formation préparatoire au PSE1 du 16/11 au 21/11/2020 préalable à un service civique au sein des pompiers de Paris
- Que la mission de service civique au sein des Pompiers de Paris se déroulera du 01/02 au 31/11/2021
- Que l'attestation sur l'honneur d'hébergement de ses parents domicilie Mlle BRAUNSTEFFER chez ses parents à Vincennes 94

En conséquence, conformément à l'article 21C du Règlement Général des Licences et des GSA il s'agit bien d'une mutation professionnelle.

La CCSR décide que la procédure de mise en place d'une mutation exceptionnelle est applicable. Elle initie donc la procédure de mutation exceptionnelle en faveur du GSA US Villejuif VB. Cette procédure de mutation suivra le même processus qu'une mutation normale, mais ne pourra être validée qu'avec l'accord du club quitté pour que la joueuse puisse participer à une compétition de tout niveau et dans la limite des dates de qualifications propres à chaque compétition.

Le Président de la CCSR
Gérard MABILLE

Le Secrétaire de Séance
Claude ROCHE